



Sortie à Melchsee-Frutt dimanche 08 mars 2026 Formulaire d'inscription



NOM et Prénom : _____

Né(e) le : _____ Genre : _____

Adresse, code postal et ville : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Numéro de licence : _____

Club ayant délivré la licence : _____

Lieu de montée (Villé/Châtenois/Colmar) : _____

Carte de membre ?

Je suis déjà membre du SCB ou j'ai pris une licence pour cette saison dans un autre club affilié F.F.S., je passe à l'étape suivante.
Dans le cas contraire (pour prise de licence ou Pass Découverte au SC Breitenbach) :

	Enfants (2011 et après)	Ado et adultes (2010 et avant)
Carte de membre :	☐ 3 €	☐ 6 €

Licence ?

Ma Licence FFS est valide pour la saison en cours (et j'ai renseigné mon N° de licence en haut), je passe à l'étape suivante.

Le descriptif des options de licences est accessible en page 2 ou sur notre site : [https://skibreitenbach.fr/onglet "Licence Carte Neige"](https://skibreitenbach.fr/onglet/Licence%20Carte%20Neige)

	Enfants (2011 et après)	Ado et adultes (2010 et avant)
Licence Carte Neige "Base" :	☐ 53 €*	☐ 59 €*
Licence Carte Neige "Primo" :	☐ 70 €*	☐ 75 €*
Licence Carte Neige "Medium" :	☐ 82 €*	☐ 87 €*
Licence Carte Neige "Medium" Famille :	☐ 258 €*	
Pass Découverte (valable 1x / saison) :	☐ 6 €	

* Montant incluant 10€ de cotisation au Comité de ski du Massif des Vosges (C.S.M.V.)

Formule choisie ?

Bus & forfait Adulte (20 ans et +) :	☐ 112 €
Bus & forfait IVSI (avec carte IVSI) :	☐ 112 €
Bus & forfait Jeune (16 à 19 ans) :	☐ 97 €
Bus & forfait Enfants (6 à 15 ans) :	☐ 77 €
Bus & forfait Senior (dès 65 ans) :	☐ 107 €
ou	
Transport seul sans forfait :	☐ 50 €

Remise ?

Remise de 6€ en cas de transformation en Licence Carte Neige d'un Pass Découverte pris cette saison au SC Breitenbach :	☐ -6 €
Remise de 10€ pour le 3ème inscrit en cas d'inscription simultanée d'un groupe de 3 personnes comportant au moins 1 enfant/étudiant et issues du même foyer :	☐ -10 €
Remise de 20€ par personne supplémentaire à partir du 4ème inscrit en cas d'inscription simultanée d'un groupe de 4 personnes ou plus comportant au moins 2 enfants/étudiants ou plus et issues du même foyer :	☐ -20 €
Nom et prénom responsable foyer _____	

Total à payer pour cette inscription :

Je soussigné(e) : _____

majeur au moment de l'inscription ☐ représentant(e) légal de l'inscrit(e) ☐ (cocher la case)

reconnait avoir pris connaissance des informations concernant la licence Carte Neige et ses options d'assurance, certifie l'exactitude des informations renseignées plus haut et valide l'inscription.

Date :

Signature :

Votre inscription **ne sera retenue qu'après réception de ce formulaire renseigné et signé accompagné du règlement par virement** (RIB 17206 00030 00548545010 80 / IBAN FR76 1720 6000 3000 5485 4501 080 - AGRIFRPP872) ou chèque à l'ordre du SKI CLUB BREITENBACH. Si vous ne souhaitez pas payer par virement, merci d'envoyer le formulaire rempli et signé accompagné du chèque à l'adresse ci-dessous :

STIEGLER Maxime, 1 impasse des jardins, 67220 Dieffenbach-au-Val
presidence@skibreitenbach.fr 06 71 80 55 53

Récapitulatif des dates et tarifs :

Date	Destination	Adulte (20 ans et +)	Jeune (16-19 ans)	Enfant (6-15 ans)	Senior dès 65 ans	Transport seul
11 janvier	Meiringen	111,00 €	96,00 €	80,00 €	106,00 €	50,00 €
25 janvier	Flumserberg (Départ avancé à **)	114,00 €	100,00 €	82,00 €	109,00 €	50,00 €
08 février	Grindelwald	123,00 €	88,00 €	80,00 €	118,00 €	50,00 €
22 février (Vacances Scolaires)	Adelboden	115,00 €	98,00 €	77,00 €	110,00 €	50,00 €
08 mars	Melchsee-Frutt	112,00 €	97,00 €	77,00 €	107,00 €	50,00 €
Horaires de départ : Villé (parking du Super U, rue de l'Ungersberg : 4h45 (**: 4h15)) Châtenois (aire covoiturage N59) : 5h00 (**: 4h30) Colmar (devant le restaurant « Le Carré Liberté », près de l'aérodrome de Colmar-Houssen - 45, route de Strasbourg) : 5h15 (**: 4h45) (prévoyez d'y être 10 minutes avant cet horaire)						

Cette saison, le Comité a entériné les remises suivantes :

Remise de 10€ pour le 3ème inscrit en cas d'inscription simultanée d'un groupe de 3 personnes comportant au moins 1 enfant/étudiant et issues du même foyer.
Remise de 20€ pour le 4ème inscrit en cas d'inscription simultanée d'un groupe de 4 personnes comportant au moins 2 enfant/étudiant et issues du même foyer.

SKI CLUB BREITENBACH – TARIFS LICENCES FFS 2025-2026

Amis (es) skieurs,

Les pratiques des sports de glisse peuvent occasionner des accidents graves. Pour une sortie en toute tranquillité, les risques encourus doivent être obligatoirement couverts par une assurance, passage incontournable avant de se lancer à l'assaut des pistes.

La Carte Neige 2025-2026 :

Elle est obligatoire pour participer aux sorties du Club et vous couvre en cas d'accident dans le monde entier, pour la pratique en amateur du ski sous toutes ses formes ainsi que pour les activités sportives lors d'un séjour à la montagne y compris les randonnées à ski ou pédestres, avec ou sans raquettes.

Assurances et garanties proposées :

La Carte Neige « Loisir Individuel » **Base :**

59 €* adulte (né en 2010 et avant)

53 €* jeune (né en 2011 et après)

Elle comprend : Responsabilité Civile - Défense et Recours.

ATTENTION : vos assurances privées devront prendre en charge les frais non pris en charge par cette formule.

La Carte Neige « Loisir Individuel » **Primo :**

75 €* adulte / 70 €* jeune

Elle comprend : Responsabilité Civile - Défense et Recours - Frais de Secours, de Recherche et de 1er transport.

La Carte Neige « Loisir Individuel » **Medium :**

87 €* adulte / 82 €* jeune

Elle comprend : Responsabilité Civile - Défense et Recours - Frais de Secours de Recherche et de 1er transport - Remboursement frais médicaux - Assistance - Remboursement forfaits remontées mécaniques et cours de ski - Remboursement vol et perte de forfait de remontées mécaniques - Prise en charge de la location de matériel en cas de bris de skis.

La Carte Neige « Loisir Famille » **Medium : 258 €***

(Même couverture que la carte neige Medium, pour toute la famille)

* Montant incluant 10€ de cotisation au Comité de ski du Massif des Vosges (C.S.M.V.)

Le **Pass' Découverte** proposé par la Fédération Française de Ski à **6 €** et valable pour 2 jours consécutifs. Il couvre les risques liés à la pratique du ski (responsabilité civile - frais de secours).

ATTENTION : ce Pass n'est utilisable qu'une fois par saison (du 15 Octobre de l'année en cours au 14 Octobre de l'année suivante). En cas d'achat d'une Carte Neige durant la saison, un montant de 6€ sera déduit du prix de la formule sélectionnée.

Questionnaire de santé et certificat médical :

Il n'est pas demandé de certificat médical pour les licenciés majeur Dirigeant ou Loisir. Un questionnaire santé est nécessaire pour établir une licence à un mineur. Il en est de même pour un majeur pratiquant la compétition en général. En fonction des réponses au questionnaire de santé, un certificat médical pourra être demandé. Seuls les pratiquants du biathlon doivent présenter un certificat médical de moins d'un an.

Carte de membre et Carte Neige disponible auprès du Président, STIEGLER Maxime, presidence@skibreitenbach.fr, 06 71 80 55 53

Tous les détails des garanties de la Licence Carte Neige :
<https://ffs.verspieren.com/je-suis-un-licencie/documents/>

AVANT PROPOS
LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SKI (2 rue René Dumont - Meythet - 74960 Annecy) a souscrit par l'intermédiaire de Verspieren : un contrat « Responsabilité civile et Défense recours », « Individuelle accident et Assistance » n° 64 071 037 auprès d'Allianz.

Verspieren est le courtier en charge de la gestion de ce contrat.

Le titulaire de la licence Carte Neige peut se mettre en rapport avec :

Verspieren - Licence Carte Neige

1, avenue François-Mitterrand BP 30200 — 59446 Wasquehal

Tél. : 03 20 65 40 00 — E-mail : ffs@verspieren.com — Site internet : www.ffd.verspieren.com

En tant que licencié de la Fédération Française de Ski, vous pouvez bénéficier des garanties **suivantes** étant précisé que pour répondre aux obligations du code du sport, tout titulaire d'une Licence Carte Neige est automatiquement assuré en Responsabilité Civile et Défense recours (à raison de 10,60 € TT par licence individuelle et 37,00 € TTC par Licence famille) :

TERRITORIALITÉ MONDE ET SKI HORS PISTE COUVERT

OPTION / NIVEAU DE PROTECTION	Minimum Intermédiaire Renforcé		
	Primo	Medium	Optimum
G1 - Responsabilité civile	X	X	X
G2 - Défense / recours	X	X	X
Assistance juridique pour les victimes de violences sexuelles, physiques ou psychologiques	X	X	X
G3 - G4 - Frais de secours, de recherche en montagne et de premiers transports médicalisés + transport sanitaire	X	X	X
G5-1 - Forfait remontées mécaniques	Max. 200 €	Max. 500 €	Max. 3 000 €
G5-2 - Cours de ski souscrits en lien direct avec une école de ski		X	X
G7B - Location du matériel de ski			X
G8A - G8C - Frais médicaux après intervention sécurité sociale et mutuelle santé (France)		100 % de la BRSS	150 % de la BRSS
G8A - G8C - Frais médicaux après intervention sécurité sociale et mutuelle santé (hors de France)		20 000 €	100 000 €
G9A - Individuelle accident / capital en cas de décès		5 000 €	15 000 €
Indemnités suite à coma		X	X
G9C - Individuelle accident / capital en cas d'invalidité permanente (franchise 10 %)		7 500 €	40 000 €
Franchise unique par dossier (hors frais de secours, ambulance et assistance)		50 €	50 €
G10 - Assistance / rapatriement		X	X
Soutien psychologique en cas d'accident, agression physique ou sexuelle		X	X